

## **Note préparatoire à la réunion du groupe « qualité » de IBERO à Salvador de Bahia**

Dans la société occidentale d'aujourd'hui, la santé a pris une place prépondérante qui n'est nullement remise en question par les difficultés économiques et financières du moment, et qui semble donc inéluctable.

**Trois critères d'exigence préoccupent les populations** : la qualité et la sécurité des soins, ainsi que la transparence, c'est-à-dire le droit à l'information du patient sur les thérapeutiques envisagées, les risques encourus, etc., afin de donner au praticien un consentement éclairé.

Pour satisfaire ces exigences de qualité - sécurité, transparence, les États qui ont la responsabilité de la santé de leur population, prennent des dispositions, législatives ou réglementaires, de plus en plus contraignantes pour les professionnels de santé ; parfois sous la pression des médias, et au nom du principe de précaution, sans prendre en compte l'avis des professionnels eux-mêmes.

**Nous considérons que nous, chirurgiens-dentistes, avons un rôle majeur à jouer dans la définition de la qualité et la sécurité, de l'environnement de soins et de nos actes eux-mêmes, dans nos pays respectifs.**

**Il n'appartient pas à une organisation internationale, aussi plurielle que la nôtre, de définir une qualité standardisée**, applicable partout. La qualité n'est pas un concept absolu ; elle est relative à l'état d'avancement technologique, médical et économique du pays mais elle peut toujours être améliorée, sur la base de principes généraux à mettre en œuvre :

- une formation initiale la plus complète possible,
- une formation continue tout au long de la vie professionnelle, par exemple.

**Il appartiendra au groupe, si vous en êtes d'accord, de définir un socle minimal de qualité et des objectifs** vers lesquels il faut tendre sur le fondement de critères à définir.

**Le groupe pourrait également être une aide aux associations** voulant mettre en place dans leur pays des structures permettant aux chirurgiens-dentistes de participer activement à la qualité / sécurité des patients ; par le partage d'expériences, d'outils, de structures déjà mis en place dans certains pays ; par exemple les « collèges de bonnes pratiques » qui se mettent en place en France actuellement.

En résumé, nous pensons que notre objectif peut se limiter raisonnablement à

- la définition de critères de qualité,
- la définition d'un socle minimal,
- une méthodologie pour pouvoir « imposer » à nos gouvernants notre conception de la qualité / sécurité de nos patients en toute transparence.

Je vous propose donc lors de notre rencontre à Salvador de lister les critères d'une définition consensuelle de la qualité pour la profession de chirurgien-dentiste et de se fixer un plan de travail et d'objectifs pouvant convenir à chaque pays.

Je suis à l'écoute de vos remarques, vos suggestions et de vos inscriptions au groupe de travail.

Dans l'attente de vous retrouver au Brésil je vous adresse mes salutations confraternelles et amicales.

Roland L'HERRON  
Président